



3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 29 ET 30 JUIN

N° 2017/E3/038

**REPONSE DE Mme Agnès SIMONPIETRI, Conseillère Exécutive de Corse
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Dominique BUCCHINI
AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT
DE GAUCHE »**

**OBJET : REORGANISATION DES SERVICES DE L'OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT DE CORSE.**

Monsieur le Conseiller,

Vous évoquez dans votre question l'inquiétude de plusieurs agents de l'OEC, dont vous vous faites le porte-parole.

Les informations sur lesquelles vous vous basez sont visiblement incomplètes, et un certain nombre d'éléments doivent être rappelés.

En effet, si la réorganisation en cours au sein de notre office s'inscrit bien dans la volonté d'harmonisation des statuts des personnels des agences et offices, elle vise surtout à apporter des réponses à la situation particulièrement dégradée que j'ai trouvée lors de ma prise de fonction.

Dois-je vous rappeler le Rapport d'enquête administrative d'octobre 2015, présenté au Conseil d'administration en mars 2016, commandé par la précédente mandature ?

Il relevait l'absence totale de dialogue social, les passe-droits sur les avancements, l'absence de règles, les dysfonctionnements des circuits administratifs et financiers, la gestion opaque des ressources humaines et enfin une organisation anarchique de type « armée mexicaine » composée de 19 chefs de département pour encadrer 122 agents de catégorie A, 48 agents de catégorie B et 3 agents de catégorie C.

Je vous rappelle également que l'organigramme que j'ai découvert lors de ma prise de fonction n'a jamais été validé par les instances aussi bien du personnel que délibérantes.

La nouvelle organisation a débuté après le départ du directeur en place, c'est-à-dire à la fin du mois de janvier dernier, après une période de grande crispation et de paralysie du fonctionnement de l'établissement.

Depuis la nomination du nouveau directeur, le dialogue social est rétabli, les instances sociales fonctionnent normalement ; j'ai moi-même reçu avec ce dernier tous les agents qui en ont fait la demande.

Nous avons acté, avec les partenaires sociaux, le besoin d'élaborer une nouvelle organisation plus simple, plus lisible, avec 9 services clairement identifiés qui regroupent par thématiques les missions de l'office, un secrétariat général et des conseillers techniques.

Conformément aux obligations réglementaires, ce projet a été soumis le 28 février dernier pour avis consultatif aux représentants du personnel, qui ont émis un avis favorable, puis présenté au Conseil d'administration de l'office le 1^{er} mars 2017.

Celui-ci, dont vous êtes membre, l'a approuvé par délibération à l'unanimité des présents.

Depuis, les postes de chefs de service ont été ouverts en interne, conformément à la procédure de recrutement en vigueur à l'office.

Il leur appartiendra d'établir, en pleine concertation avec leurs agents, et bien sûr le Directeur, des fiches de postes correspondant à la réalité des missions, ce qui n'a pas été fait depuis des années.

Des accords d'entreprise définissant une politique cohérente de ressources humaines, en matière de recrutement comme de grilles salariales, et mettant en place le Compte Epargne Temps réclamé depuis longtemps par les syndicats leur ont été proposés, et sont en cours de négociation ; ils seront finalisés quand l'élaboration des fiches de poste aura permis d'identifier, et donc de repositionner les agents dont la classification actuelle est insuffisante au regard de leur niveau de diplôme et de responsabilité.

Je suis particulièrement sensible aux inquiétudes de certains agents ; elles sont logiques après la longue période de trouble qu'a connue l'office ces dernières années. Tout changement entraîne son lot d'interrogations, justifiées ou non. Nous renforcerons la communication pour lever les incertitudes, et préciser le cadre de la nouvelle organisation. Celle-ci doit être menée à bien : elle est indispensable pour mieux fonctionner, rétablir l'équité et s'inscrire dans le cadre de la mise en place de la nouvelle collectivité de Corse.

Je vous remercie.